

Correspondance

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **23 (1894)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Traducteur, journal bimensuel, destiné à l'étude des langues française et allemande, paraissant à la Chaux-de-Fonds (Suisse) le 1^{er} et le 15 de chaque mois. — Prix d'abonnement : 2 fr. 80 par an, 1 fr. 50 par semestre.

Cette feuille publie des articles choisis de tous les domaines de la littérature, avec traduction soignée. Comme nous le voyons par le numéro spécimen qui est sous nos yeux, elle est appelée à rendre de réels services à tous ceux qui s'occupent de l'étude de l'une ou de l'autre de ces deux langues : elle leur évitera les recherches ennuyeuses dans les Dictionnaires, qui causent une perte de temps considérable. En même temps, elle facilitera considérablement la tâche du personnel enseignant, en lui fournissant des exercices pour les élèves.

Son prix d'abonnement étant très minime, nous recommandons à tous ceux de nos lecteurs qui s'occupent d'études de langues de demander le numéro spécimen, envoyé gratis et franco par l'administration du *Traducteur* à la Chaux-de-Fonds

CORRESPONDANCE

Du Valais, le 18 février 1894.

Dans le courant des deux mois de mars et avril prochains auront lieu dans tous nos districts les conférences annuelles des instituteurs, sauf pour Martigny qui a déjà eu la sienne à la fin de janvier.

M. le Directeur de notre Ecole normale assiste régulièrement à presque toutes ces conférences. Par l'indépendance de sa position et ses connaissances pédagogiques, il suit de près ses anciens élèves et il profite de ces occasions pour les encourager et leur renouveler quelques-uns de ses précieux conseils. Mais, ce n'est pas tout, il a toujours dans ses cartons la statistique du résultat des examens des jeunes gens qui viennent de se présenter devant le conseil de recrutement. Là, en présence des instituteurs du district et d'un certain nombre de membres des commissions scolaires, il inscrit sur un tableau noir la moyenne des notes de chaque commune, et les compare entre elle; établit des parallèles entre celles qui devraient être au même niveau, montre par ces chiffres quelles sont les branches qui sont plus ou moins négligées dans telle ou telle classe, et tout cela avec une clarté mathématique et une logique qui nous rappelle souvent le paysan du Danube.

Chacun est par là mis, indirectement, sur la sellette ou félicité selon ses mérites. On comprend que c'est un excellent stimulant pour les maîtres, comme aussi pour les autorités scolaires et communales. En ces jours-là, le tableau noir est en quelque sorte une grande glace où chacun se reconnaît à ses fruits.

Chose curieuse à noter, il arrive presque toujours que les communes, qui devraient être à la tête du district, sont reléguées à l'arrière-plan. Et c'est ainsi que nous voyons certaines anomalies

qu'on ne saurait trop s'expliquer. Par exemple, dans le district de Sierre, les communes du val d'Anniviers sont presque toujours avant le chef-lieu, et même avant, ce que nous appelons, l'heureuse contrée où l'on n'a pas les déménagements des gens de la vallée. Nous ne citons que cet exemple pris au hasard. On pourrait en faire autant pour la plupart de nos districts. Les jeunes gens des vallées donnent souvent le pion à ceux de la plaine et il arrive parfois que c'est la localité la plus reculée qui occupe le premier rang.

Il arrive bien que dans quelques conférences les plus mal notés hasardent quelques excuses pour se disculper, mais rien n'y fait, l'éloquence des chiffres parle plus haut qu'eux et notre Directeur ne se laisse pas désarçonner par les arquebusiers des quatre et des cinq.

Nous pensons que ce stimulant est bon, et qu'il nous a rendu autant de services que toutes les circulaires de l'Etat sur la matière. Comme il pourrait être utilisé ailleurs que chez nous, nous nous permettons d'en faire part aux lecteurs du *Bulletin*. R.

AVIS

Travaux manuels. — Le cours normal, le 10^{me} de la série, que la *Société suisse pour le développement du travail manuel chez les garçons* fait donner chaque année, aura lieu en 1894, à Lausanne, sous la haute surveillance du Département de l'Instruction publique et des Cultes. Il y a tout lieu de croire que beaucoup d'instituteurs voudront y prendre part, étant donnés la faveur dont jouissent ces cours et les progrès constants que fait la question des travaux manuels scolaires.

Le programme des dits cours paraîtra prochainement.

(Communiqué.)

Musée pédagogique. — Nous ne saurions assez vivement engager les instituteurs à profiter des immenses ressources que leur offre, à titre gratuit, la bibliothèque et les splendides collections du Musée pédagogique. Nous voudrions voir nos abonnés s'intéresser davantage à la formation des collections historiques en nous envoyant les protocoles des conférences et les anciens manuels scolaires en usage autrefois chez nous.

Nos abonnés sont priés de faire bon accueil à la carte de remboursement qui leur sera présentée ces jours.

